Florian Manuch

Soumis par Marianne Goulet le 21 Janvier 2020

Étudiants-chercheurs - Doctorat

Florian Manuch est candidat au doctorat en droit à l'Université Laval, sous la supervision de la Professeure

Fannie Lafontaine. Sa thèse porte sur les difficultés et les impacts induits par les Systèmes d'Armes Létales Autonomes (S.A.L.A) en droit international pénal, notamment en matière de responsabilité et de preuve.

Après avoir validé une première année de Master au sein de l'Université de Limoges (France), il a étudié un an à l'Université Laval dans le cadre d'un échange universitaire. Il est titulaire d'un Master en droit pénal international et européen.

Conjointement à son parcours universitaire, il a effectué plusieurs stages dont l'un à l'Institut international de Recherche sur la Conflictualité, ainsi qu'un autre au Pôle crimes contre l'humanité, crimes et délits de guerre (Parquet national antiterroriste, France).

Il a également travaillé sur plusieurs mandats de droit international pénal dans le cadre des activités de la Clinique de droit international pénal et humanitaire.

Intérêts de recherche:

Droit international pénal, justice pénale internationale, droit international, droit pénal français.